

UN ÉVÈNEMENT PAR ET POUR LES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

6^e ÉDITION

Cette journée propose des conférences d'intérêt et des présentations de cas concrets à l'intérieur d'un salon des exposants dynamique!



Venez présenter votre projet

Dans le but de stimuler le partage d'expertise entre les villes, vous êtes invité à venir présenter un projet en cours de réalisation ou réalisé. Les technologies de l'information sont au cœur des services municipaux : **inscrivez-vous, vos projets nous intéressent!**

Le salon des exposants des projets de villes sera divisé en stand (8 pi x 8 pi) incluant Internet et une télévision.

Deux participants par stand bénéficient de la gratuité pour l'évènement. Les représentants doivent obligatoirement être employés de la municipalité. Vous devez fournir tout le matériel en lien avec votre projet.

Contribuez au succès de notre 6^e édition!

PRIX EXCELLENCE DU RMTI

Dans le but de stimuler l'excellence, le RMTI souhaite souligner le professionnalisme de ses membres en remettant notamment les [Prix excellence](#) dans la catégorie *Défi municipal*. **Les villes qui présentent un ou des projets, dans un ou plusieurs stands, seront automatiquement éligibles aux Prix excellence 2026!**

PRIX DU PUBLIC ACCENT TI est une distinction unique qui permet aux participants de l'événement de désigner, par un vote, leur projet préféré.

Retournez le formulaire pour présenter votre projet dans un stand à isabelle.kallis@comaq.qc.ca d'ici le 15 janvier.

Les places sont limitées, faites-vite!

PRÉSENTATION DE LA MUNICIPALITÉ / MRC

NOM DE LA MUNICIPALITÉ / MRC :	
POPULATION :	
ADRESSE DE LA MUNICIPALITÉ / MRC :	
RESPONSABLE DU PROJET: PRÉNOM, NOM FONCTION TÉLÉPHONE COURRIEL	
DIRECTION DES TI : PRÉNOM, NOM FONCTION TÉLÉPHONE COURRIEL	
DIRECTEUR DU PROJET: PRÉNOM, NOM FONCTION TÉLÉPHONE COURRIEL	
CONTRIBUTEURS AU PROJET : PRÉNOM, NOM FONCTION TÉLÉPHONE COURRIEL RÔLE DANS LE PROJET	
CONTRIBUTEURS AU PROJET : PRÉNOM, NOM FONCTION TÉLÉPHONE COURRIEL RÔLE DANS LE PROJET	
RESPONSABLE DU STAND : PRÉNOM, NOM FONCTION COURRIEL CELLULAIRE Gratuité :  390 MINUTES D'INNOVATIONS MUNICIPALES	
2^E REPRÉSENTANT DU STAND : PRÉNOM, NOM FONCTION COURRIEL CELLULAIRE Gratuité :  390 MINUTES D'INNOVATIONS MUNICIPALES	

PRÉSENTATION DE LA RÉALISATION

Indiquez en quoi la réalisation peut être considérée comme originale ou innovatrice et précisez comment elle peut inspirer les acteurs d'autres municipalités. Le dossier peut être accompagné par des documents jugés pertinents tels que photos, couverture médiatique, etc. Voici quelques exemples d'informations que nous souhaitons retrouver dans votre présentation.

- Photo du groupe du projet avec le nom et rôle de chaque personne
- Logo du projet
- Logo de la ville
- Schéma et/ou processus du projet
- Tableau
- Fonctionnalités
- Intégration
- Suggestions d'images et vidéos
- Vidéos (témoignage et/ou projet en action).

PRIX EXCELLENCE DU RMTI

Les projets seront évalués en fonction des quatre critères.

- Le caractère innovateur et original du projet.
- Le rapport coût/bénéfice et les impacts positifs du projet (allègement des processus internes, meilleurs services aux citoyens, etc.).
- Le potentiel de réutilisation, en tout ou en partie, dans d'autres organisations.
- L'impact positif du projet sur la gestion municipale.

TITRE ET DATE DE RÉALISATION DU PROJET :	
<p>EN 50 MOTS, RÉSUMEZ LES RETOMBÉES POSITIVES POUR LA MUNICIPALITÉ / MRC : (par exemple : le projet ABC a permis de générer DEF tout diminuant de x % le traitement de G.)</p>	

DESCRIPTION COMPLÈTE DU PROJET



DESCRIPTION COMPLÈTE DU PROJET (suite)



DESCRIPTION COMPLÈTE DU PROJET (suite)

PRIX EXCELLENCE DU RMTI

Dans le but de stimuler l'excellence, le RMTI souhaite souligner le professionnalisme de ses membres en remettant notamment les *Prix excellence* dans la catégorie *Défi municipal*. **Les villes qui présentent un ou des projets, dans un ou plusieurs stands, seront automatiquement éligibles aux Prix excellence 2026!**

Les projets seront évalués en fonction de quatre critères.

- Le caractère innovateur et original du projet.
- Le rapport coût/bénéfice et les impacts positifs du projet (allègement des processus internes, meilleurs services aux citoyens, etc.).
- Le potentiel de réutilisation, en tout ou en partie, dans d'autres organisations.
- L'impact positif du projet sur la gestion municipale.

Règles et conditions d'admission au Prix excellence.

- Ouvert aux villes membres en règle du RMTI.
- Les projets présentés pour le *Prix excellence* doivent avoir été réalisés durant les deux dernières années et avant la date de fermeture du concours (date limite : 15 janvier 2026, 16 h).
- Ne sont pas éligibles à une mise en candidature les membres du comité de sélection.
- Si vous soumettez plus de cinq dossiers de candidature, seuls les cinq premiers seront analysés par les membres du jury.
- Un formulaire incomplet, dont l'évaluation des quatre critères mentionnés ici-haut est impossible, pourrait se voir refusé l'éligibilité au *Prix excellence* sans avis.

PRIX DU PUBLIC est une distinction unique qui permet aux participants de l'évènement de désigner, par un vote, leur projet préféré!

Le conseil d'administration du RMTI se réserve le droit de soumettre la candidature des finalistes aux Prix Excellence aux prix de MISA Canada et/ou LOLA international.